



HAL
open science

Présentation préliminaire de la nécropole du premier âge du Fer de Mouliot (Laglorieuse, Landes)

Bernard Gellibert, Jean-Claude Merlet

► To cite this version:

Bernard Gellibert, Jean-Claude Merlet. Présentation préliminaire de la nécropole du premier âge du Fer de Mouliot (Laglorieuse, Landes). Michel Vaginy; Lionel Izac-Imbert. Les âges du Fer dans le Sud-Ouest de la France. Actes du XXVIIIe colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Toulouse, 20-23 mai 2004), Supplément Aquitania (14/1), Fédération Aquitania, pp.75-92, 2007, 978-2-910763-07-7. hal-03973474

HAL Id: hal-03973474

<https://hal.science/hal-03973474v1>

Submitted on 9 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Présentation préliminaire de la nécropole du premier âge du Fer de Mouliot (Laglorieuse, Landes)

Bernard Gellibert, Jean-Claude Merlet

RÉSUMÉ

La nécropole du premier âge du Fer de Mouliot, commune de Laglorieuse (Landes), a été découverte en 1995 à l'occasion d'un labour forestier. Sa fouille quasi-exhaustive achevée en 2002 a révélé un cimetière de 140 tombes plates dont la période d'utilisation s'étend du VIII^e s. au milieu du VI^e s. a.C. La recherche a visé à cerner son organisation interne et son évolution et à approcher les pratiques funéraires. Les structures rencontrées sont des tombes, des dépôts divers en fosses et des alignements de pierres. L'étude en cours du mobilier céramique et des restes osseux devrait apporter des données nouvelles sur les débuts de l'âge du Fer dans le Bassin de l'Adour.

MOTS-CLÉS

Mouliot, Laglorieuse, Landes, nécropole, tombes plates, structures circulaires, fosses, mobilier funéraire, incinération, vase-ossuaire, grandes jarres, pierres, premier âge du Fer

ABSTRACT

The protohistoric cemetery of Mouliot, in the commune of Laglorieuse (Landes), was discovered in 1995 after a forest ploughing. Finished in 2002, its exhaustive excavation revealed a cemetery of 140 burials, used over a period from the 8th century to the middle of the 6th century B.C. The research aimed at delimiting its internal organization and its evolution and draw near to funerary practices. The structures uncovered are graves, varied deposits in pits and stones alignments. Current study of ceramic set and burnt bones should bring news datas about the early part of the Iron Age in the Basin of Adour.

KEYWORDS

Mouliot, Laglorieuse, Landes, cemetery, flat-graves, circular structures, pits, funerary set, ossuary vase, big jarres, stones, first Iron Age

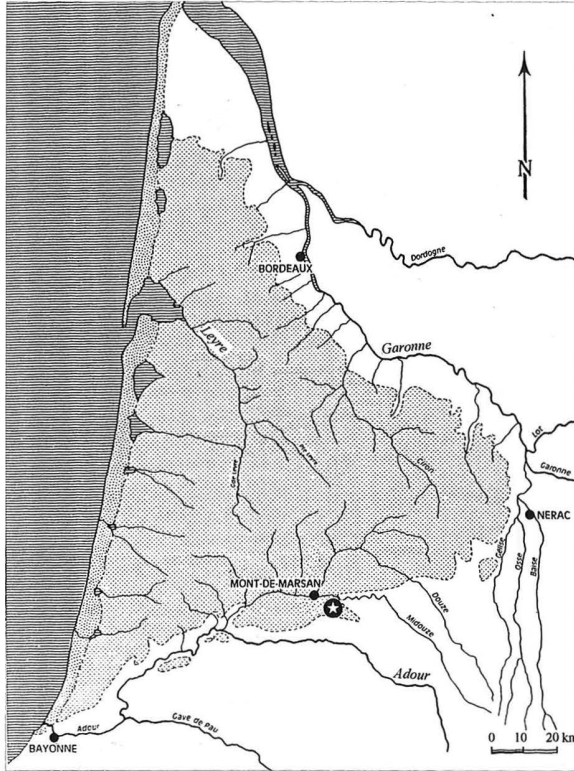


Fig. 1. Carte de situation de la nécropole de Mouliot à Laglorieuse (Landes) (en pointillé : extension du sable des Landes en Aquitaine).

DÉCOUVERTE DU GISEMENT ET CIRCONSTANCES DE LA FOUILLE

La nécropole protohistorique de Mouliot, commune de Laglorieuse (Landes), a été découverte en 1995 dans le cadre de la surveillance des labours forestiers mise en place dans les Landes depuis plusieurs années. Située dans le Bassin de l'Adour, à 6 km au sud-est de Mont-de-Marsan (fig. 1), elle est implantée sur la bordure orientale d'un petit plateau d'altitude 76 m, dominant de 13 m le vallon d'un ruisseau affluent du Ludon, lui-même affluent du Midou. Le site forme un promontoire, avec une déclivité accentuée des versants à l'est et surtout au nord, la pente étant plus douce au sud (fig. 2 et 12).

Le sol est constitué de sable éolien, homogène sur une épaisseur de plus d'un mètre. À la profondeur d'1 mètre, se forment par endroits des ferruginisations discontinues et peu indurées. Vers l'est, un sédiment

plus riche en graviers et petits galets, avec une matrice argileuse, est présent sous le sable à - 50 cm. Le drainage naturel est bon, ce qui explique l'absence importante d'aliôs.

La fouille du gisement a été menée en deux temps : de 1995 à 1997, une intervention d'urgence a été dictée par la menace de nouveaux travaux sylvicoles. Puis, cette dernière étant finalement écartée, une opération programmée a pu être conduite de 2000 à 2002. Le labour forestier a provoqué des destructions limitées, perceptibles surtout à la partie sommitale de la parcelle, dispersant les éléments de plusieurs tombes et en détruisant quelques unes. La surface totale fouillée : 4 082 m², correspond approximativement à un rectangle de 75 m sur 55 m. On ne peut prétendre avoir exploré la nécropole de manière exhaustive. L'emprise du cimetière est sans doute un peu plus importante, avec une extension possible vers l'ouest mais cette zone est actuellement inaccessible car boisée en chênes et lotie. En revanche, les limites sont atteintes au nord et à l'est, du fait du pendage naturel du terrain et sans doute aussi au sud.

Les objectifs principaux de la recherche étaient de connaître l'organisation du cimetière et de cerner les pratiques funéraires. Il a été procédé par décapage manuel horizontal de surfaces assez grandes et les vases ont été prélevés selon la technique dite "en motte", permettant leur fouille en laboratoire dans de meilleures conditions que sur le terrain.

La présente étude, forcément synthétique, est une présentation partielle, dans l'attente des résultats de l'étude anthropologique en cours. Une monographie du gisement est en préparation.

1. LES STRUCTURES

Les structures mises au jour peuvent être classées en cinq catégories :

- fosses sépulcrales comblées par le produit de leur creusement (au nombre de 119) ;
- fosses sépulcrales comblées par un mélange de sable, de cendres et de charbons de bois (12) ;
- fosses contenant un amas de grandes jarres brisées, des cendres, mais pas d'ossements (9) ;
- fosses remplies d'un mélange de sable, cendres, charbons et parfois de rares débris osseux ou quelques tessons altérés (31) ;

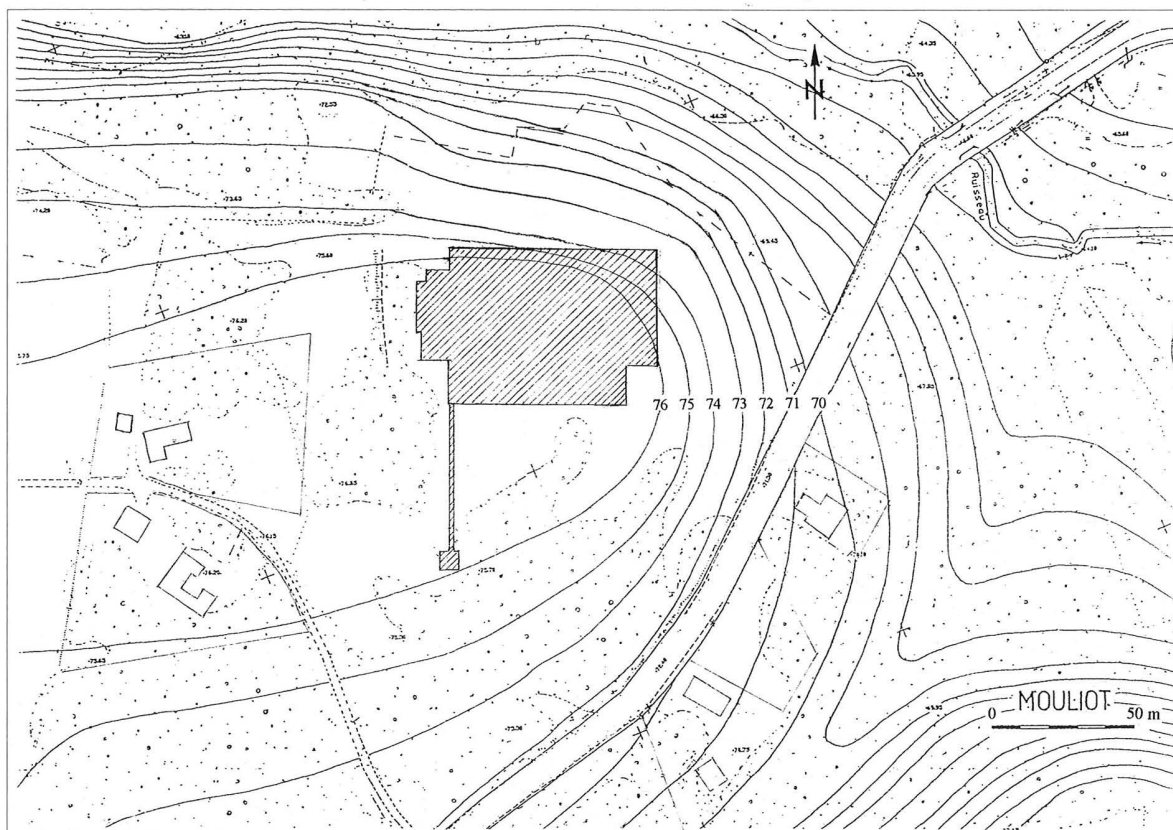


Fig. 2. Relevé topographique du site, avec l'emprise de la fouille en hachuré (équidistance des courbes de niveau : 1 m).

– alignements de pierres (58).

Les deux premières catégories correspondent à des tombes. La nature de la troisième catégorie est incertaine. Dans la quatrième catégorie, plusieurs peuvent être des sépultures.

1.1. Les tombes

Dans 90 % des cas, les tombes correspondent à une sépulture composée d'un vase-ossuaire, posé verticalement, renfermant le dépôt osseux et parfois un (ou plusieurs) vase(s) accessoire(s), le tout recouvert d'un plat renversé en guise de couvercle. Les variantes portent sur la présence, le nombre de vases accessoires et leur position. Le vase accessoire est placé le plus souvent dans le vase-ossuaire, mais il arrive qu'il soit posé à l'envers sur le couvercle

qu'il vient coiffer (fig. 3) ou encore placé contre le vase-ossuaire. À titre indicatif, en attendant de pouvoir faire la part des sépultures individuelles, doubles ou multiples, mentionnons que 104 sépultures n'ont pas de vase accessoire, 32 possèdent un vase accessoire, tandis que 4 en ont 2 ou plus.

La profondeur d'enfouissement varie de 15 cm à 70 cm pour le sommet des tombes et de 40 cm à 1,20 m pour la base, par rapport à la surface actuelle du sol. La fermeture des tombes ne fait pas appel à un dispositif original. Aucun exemple de condamnation par des pierres ou des dalles n'a été relevé. Il n'a pas été observé non plus de traces de coffrage en matériaux périssables. Par conséquent, une fois le plat-couvercle posé, la fosse était comblée par le sable provenant de son creusement. De ce fait, les contours



Fig. 3. La sépulture S 125 : Un vase-ossuaire est déposé dans le fond de la fosse et recouvert d'un plat-couvercle, un vase accessoire, renversé, coiffe le pied du plat-couvercle. Le sédiment de la fosse ne se distingue pas du sédiment encaissant.

des fosses sont toujours difficiles à repérer car dans la quasi-totalité des cas le sédiment du comblement ne se distingue pas du sédiment encaissant.

Toutefois, dans 12 cas un dépôt de charbons de bois accompagné de cendres était placé dans la fosse, recouvrant le plat-couvercle. Ces charbons et cendres permettent de circonscrire des fosses circulaires dont le diamètre se situe entre 45 cm et 95 cm, avec une moyenne de 60 cm.

Il y a donc deux sortes de pratiques rituelles : selon que les cendres et charbons du bûcher étaient ou non vidés dans la fosse.

1.2. Les fosses contenant des grande jarres brisées

Des fosses, au nombre de 9, se distinguent notablement des précédentes. Elles contiennent un amas compact de tessons provenant du bris de grandes jarres, des cendres, de rares charbons, pas d'ossements ou seulement quelques esquilles. Il est permis de s'interroger sur leur nature véritable. L'absence d'ossements en quantité significative empêche de les tenir pour des sépultures. Les grandes jarres sont à carène haute, elles portent des traînées digitées sur la panse, la carène et la lèvre sont ornées de digitations alignées. Leur hauteur varie de 40 cm à 60 cm.

La fosse S1 se remarque par ses dimensions et son remplissage. De forme circulaire, avec un diamètre de 1 m au sommet et profonde de 1,10 m, légèrement tronconique, elle se présentait sous l'aspect d'un empilement très dense de tessons d'assez grande taille (fig. 4). Tout à fait à la base, se trouvaient de rares charbons de bois et une lentille de fines cendres de 40 cm de diamètre et de 12 cm d'épaisseur au centre, avec seulement quelques esquilles osseuses adhérent à la paroi de deux des vases. L'entassement est désordonné dans la partie supérieure, tandis qu'à la partie inférieure les fonds sont plus nombreux et relativement intacts. Au total, 16 vases ont été dénombrés et pour la plupart remontés, soit : 4 grandes jarres à digitations (60 cm de hauteur), 5 jarres non ornées un peu moins grandes (40 cm de hauteur), 5 vases carénés de type jatte à oreilles perforées verticalement et 2 urnes à col haut et étroit et carène anguleuse. Plusieurs des vases ne sont pas complets. Tout se passe comme si une ou plusieurs jarres avaient été placées sur les cendres, au fond, à plat et emboîtées, tandis que les fragments de panse et de col avaient été jetés déjà brisés en vrac par dessus. Les 8 autres fosses de cette catégorie offrent des caractéristiques similaires, sans atteindre toutefois les dimensions de la S1, elles contiennent de 3 à 6 vases avec également des cendres au fond de la fosse et quelques charbons de bois.

Considérées comme des récipients servant au stockage des denrées, les grandes jarres à digitations sont communes en Aquitaine sur les habitats du Bronze final et du premier âge du Fer comme en

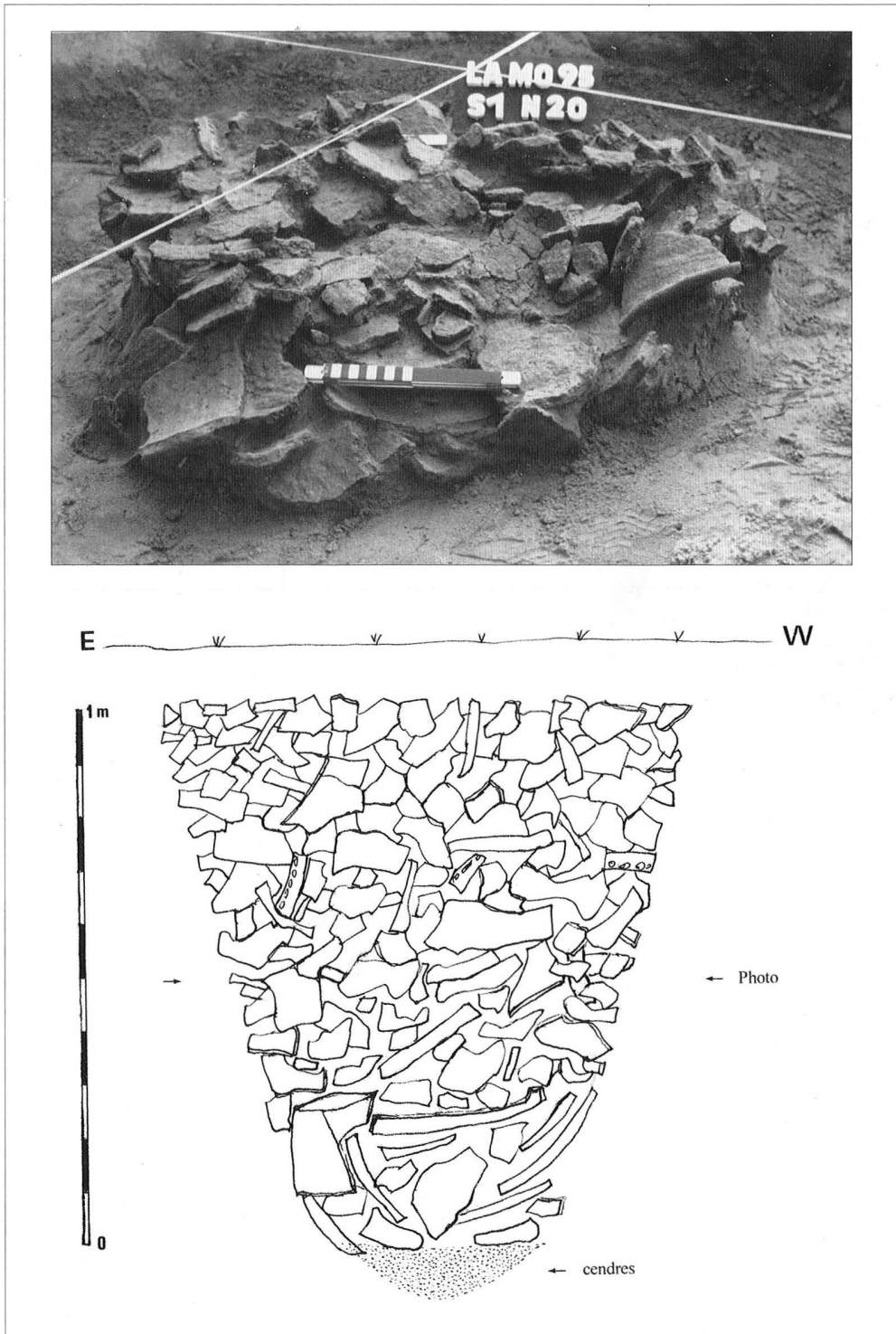


Fig. 4. La fosse S 1 contenait un amas de tessons appartenant à 16 vases, dont 9 grandes jarres. Photographie prise à mi-hauteur. Croquis : coupe schématique de la fosse.

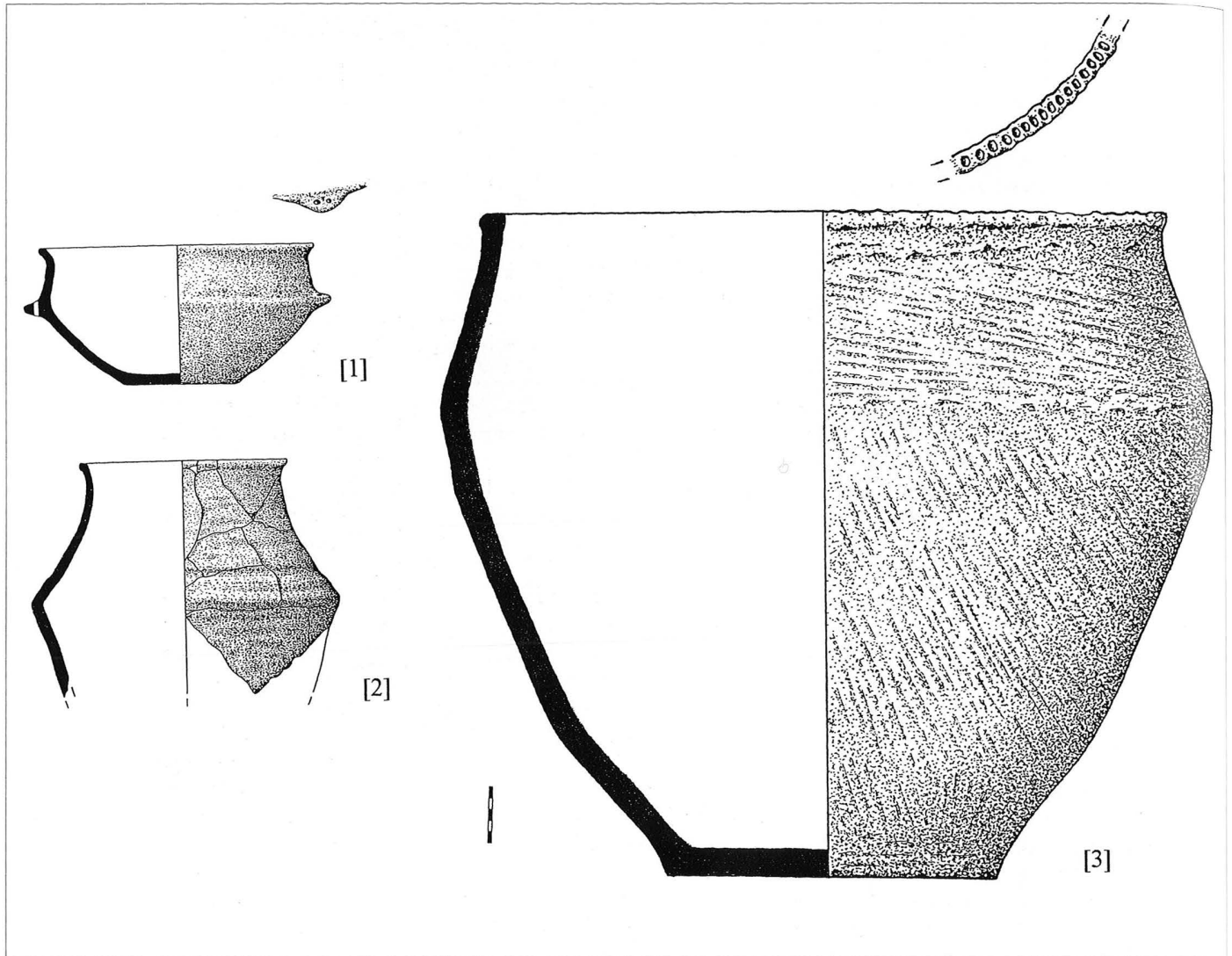


Fig. 5. L'association : vase caréné à oreilles perforées [1], vase à col haut resserré et carène très anguleuse [2], grande jarre à digitations [3] rencontrée dans 6 fosses.

Gironde à Vayres¹ et à La Lède du Gulp dans le niveau 2d daté du "Hallstatt moyen"², ou encore dans le Lot-et-Garonne à Sainte-Livrade³. Dans la région de Mont-de-Marsan, le sol de l'habitation du Bronze final de Pouyblanc 2 à Canenx-et-Réaut, à 13 km de Mouliot, fouillé récemment, en a livré⁴. Leur présence ici au sein d'un espace funéraire est moins banale. À Mouliot, des portions de panse de grandes jarres ont aussi été utilisées comme couvercles pour 5 sépultures. Un tel dispositif a déjà été décrit dans la nécropole de Fauillet à Lagravière (Lot-et-Garonne) pour la sépulture 6, attribuée au Bronze final⁵ ou à la transition Bronze final / âge du Fer⁶.

Dans 6 des 9 fosses en question, on constate l'association bien particulière : grande jarre à digitations - vase caréné à oreilles perforées - urne à col haut et étroit et carène très anguleuse (fig. 5) et dans 5 cas, plusieurs petits galets font partie du dépôt. Cet assemblage peut présenter de légères variantes combinatoires, mais sans s'écarter des composantes de base.

À noter également, à quelques mètres de 3 fosses de cette même catégorie, une très grande jarre enfouie verticalement, d'une hauteur de 75 cm et d'un diamètre à l'ouverture de 75 cm. Dans un contexte d'habitat, elle aurait été considérée comme un silo. Son rôle ici reste d'interprétation délicate, mais son remplissage sableux comportait, outre des tessons de sa partie supérieure, des fragments de 3 vases à carène accentuée et à lèvre crennelée ainsi que d'un vase à paroi fine noire, des cendres diffuses à mi-hauteur et des charbons de bois en faible quantité et enfin deux galets et une lame en silex. Ces observations tendent à la rapprocher des dépôts en fosse précédemment décrits.

1.3. Les fosses cendreuses et charbonneuses

Cette catégorie regroupe 31 fosses contenant un mélange de cendres, charbons de bois, et parfois de rares débris osseux ou quelques tessons altérés, auxquelles on pourrait adjoindre 16 lentilles

cendreuses ou à dominante cendreuse. De telles fosses sont mentionnées dans la plupart des nécropoles de la région. Jusqu'à une époque récente encore, les fouilleurs, qui se contentaient d'indiquer leur présence, les appelaient indistinctement "foyers" sans préciser la fonction qu'ils leur attribuaient. Au Pas de Pajot à Salles (Gironde), où les structures sont comparables à celles de Mouliot, ont été fouillées 3 fosses ovoïdes contenant du charbon de bois, dont une inscrite dans un arc de cercle de pierres⁷. À Lesparre-Barbaste (Lot-et-Garonne), 3 foyers dispersés dans la nécropole ont été mentionnés⁸. Rien n'est signalé à Fauillet-Lagravière, les conditions du gisement n'ayant peut-être pas permis d'en déceler la présence. Leur interprétation demeure souvent délicate. Présentes sur toute l'étendue de la nécropole, les unes sont isolées, les autres sont en étroite liaison avec les tombes à l'image de l'ensemble formé par les sépultures S 81 et S 82 disposées de part et d'autre d'une fosse charbonneuse de 80 cm de diamètre, le tout signalé par 2 pierres (fig. 6).

Les dimensions et le volume de la fosse, sa profondeur d'enfouissement, la proportion de cendres, de charbons de bois, la densité des restes, la présence ou non et la quantité d'esquilles d'os brûlé et de céramique, la proximité de sépultures ou de pierres, sont autant d'éléments à prendre en considération pour cerner leur nature. Il peut s'agir d'un bûcher, des restes d'un bûcher raclés et déposés dans une fosse, d'une sépulture avec les restes d'un bûcher. Lorsqu'il y a au moins une dizaine de grammes d'esquilles d'os brûlé et quelques tessons de céramique, et beaucoup de charbons ou encore quand la fosse est signalée par une pierre, on peut envisager une sépulture. On sait en effet qu'un vase complet n'était pas toujours déposé dans les tombes, du moins dans certaines régions⁹, notamment pour les sujets immatures. Tel est le cas de 12 d'entre elles. Quant aux lentilles de cendres peu étendues dont l'épaisseur n'excède pas 20 cm au centre et la longueur 60 cm, souvent contigües à des aires charbonneuses, elles pourraient constituer des vidanges de bûchers. Il arrive que la lecture de ces structures pose moins de difficultés : c'est bien un *ustrinum* qui a été mis au jour avec les tombes S 123 et S 124.

1- Crochet & Mohen 1971.

2- Roussot-Laroque & Villes 1988.

3- Dautant *et al.* 1980.

4- Gellibert & Merlet 1999.

5- Beyneix *et al.* 1995.

6- Mohen 1980, 140.

7- Dautant *et al.* 1983 ; Roger 2002.

8- Marcadal & Beyneix 1992.

9- Dedet *et al.* 1997, 592, 597.

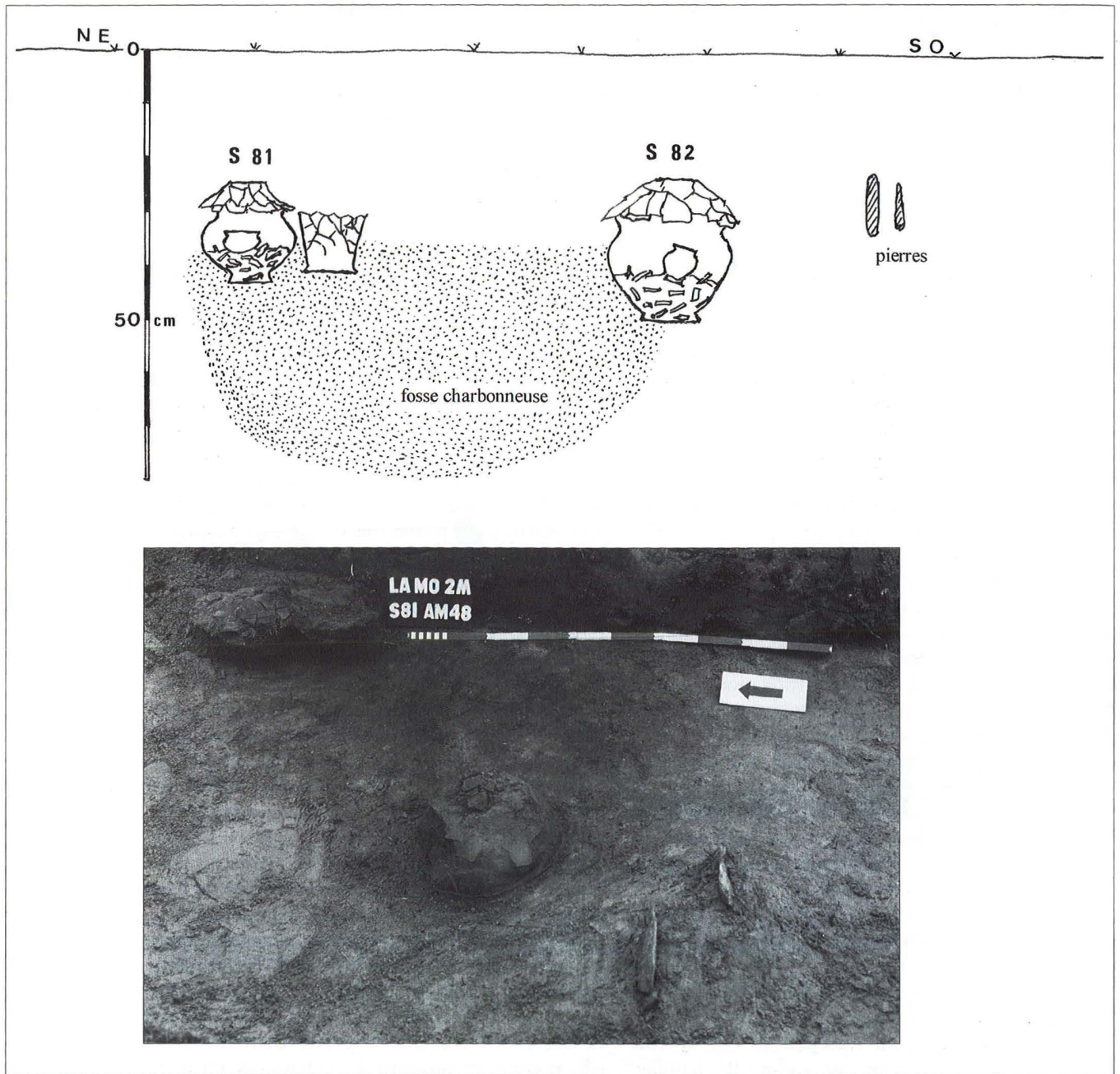


Fig. 6. Ensemble composé des sépultures S 81 et S 82, d'une fosse charbonneuse et de 2 pierres de signalisation.
Croquis : coupe de l'ensemble.

1.4. Les alignements de pierres

Sous le terme de structures de pierres, nous avons regroupé des éléments différenciables. Les alignements peuvent comporter 2 pierres ou plusieurs dizaines, la plupart du temps non jointives, et mesurer de 50 cm jusqu'à 7 m. Les pierres sont pour leur quasi-totalité en calcaire coquillier. Par exception, des blocs de cuirasse ferrallitique ont parfois été utilisés. Les plaques de calcaire ont été empruntées à une formation du Serravallien, dont les plus proches affleurements ne sont éloignés que de quelques centaines de mètres sur les flancs du vallon du ruisseau. Elles sont plates et toujours plantées de chant ou verticalement, leurs dimensions varient de 5 cm pour les plus petites à 70 cm pour les plus grandes. Elles ne sont pas calibrées puisque dans le même alignement peuvent alterner grandes et petites pierres, sans qu'une signification spéciale semble devoir être attachée au choix des dimensions. L'amplitude des alignements et leur orientation sont variables. Il convient d'insister sur le fait qu'il n'y a que des arcs partiels, jamais de cercle complet, pas même un demi-cercle. Ces arcs sont-ils les vestiges de cercles complets dont une portion aurait été amputée par les labours ou par l'érosion ? Les observations sur la consistance du sédiment, sur la profondeur des pierres (la plupart à 50 cm sous la surface), sur

leur agencement, et l'enquête menée sur l'histoire du site tendent à rejeter cette éventualité. Dans la basse vallée de la Leyre, comme dans l'Agenais, des arcs de cercles ont également été mis au jour au sein de nécropoles de tombes plates, sans que là aussi une destruction partielle ne soit mise en cause.

Si l'on examine la façon dont les pierres sont fichées dans le sol, il est constant que leur partie supérieure est au même niveau alors que la base est au contraire enfoncée très variablement. On peut en déduire approximativement le niveau du sol protohistorique et aussi se demander si le niveau supérieur n'était pas destiné à être vu.

Il arrive que des arcs soient tangents (2 cas) et parfois sécants (3 cas). Il n'y a pas d'exemple d'arcs superposés mais, dans la partie nord, deux amorces d'arcs sont placées à un niveau supérieur de 20 cm à celui d'autres arcs proches. Contrairement au Truc du Bourdiou à Mios ou à Lesparre, Mouliot n'a pas révélé de murets ou de rangées de pierres empilées.

La fonction d'entourage des tombes est manifeste dans plusieurs cas, puisque les pierres circonscrivent l'espace où est placée une sépulture (exemples de la S 18, de la S 68 et de la S 137). Il est alors intéressant de comparer la hauteur respective des pierres et des tombes. Ce sont aussi des fosses charbonneuses qui sont entourées (fig. 7). Mais les pierres sont parfois sans relation apparente avec les sépultures, une

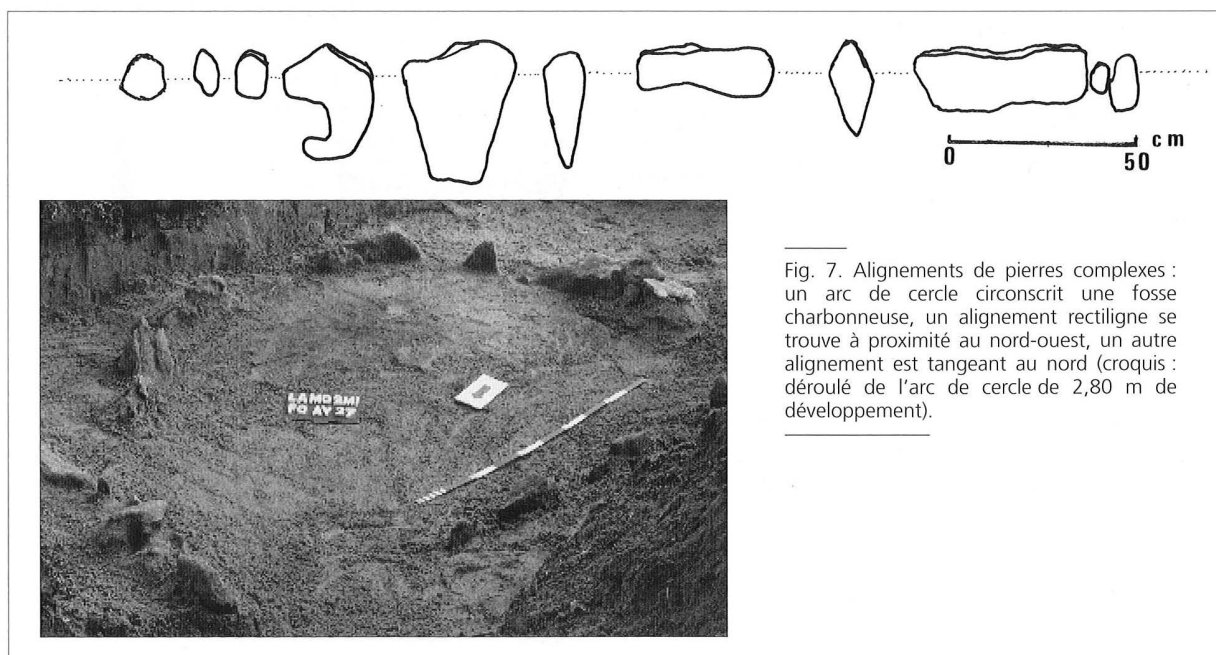


Fig. 7. Alignements de pierres complexes : un arc de cercle circonscrit une fosse charbonneuse, un alignement rectiligne se trouve à proximité au nord-ouest, un autre alignement est tangent au nord (croquis : déroulé de l'arc de cercle de 2,80 m de développement).

hypothèse envisageable est celle de la délimitation d'aires de circulation. Lorsqu'une ou deux pierres sont placées à proximité immédiate du sommet de la tombe, leur rôle de signalisation est assez évident.

Toutes les structures de Mouliot ont fait l'objet de prises de mesures précises et de relevés de façon à pouvoir les restituer en plan et en coupe.

2. LE MOBILIER

2.1. Le mobilier céramique

Le mobilier céramique des tombes est composé de plus de 300 individus, dont 220 sont reconstituables. Si l'on retient les fragments de vases découverts hors sépultures, pas moins de 400 individus doivent être décomptés. À ce jour, 215 vases issus des tombes sont entièrement restaurés et dessinés et le catalogue complet est en voie d'achèvement. Ce mobilier en céramique est caractérisé par une grande diversité typologique. Une analyse comparative et l'examen des associations de vases autorisent des rapprochements et peuvent fournir des précisions chronologiques. L'accent sera mis ici sur quelques particularités.

Dans leur grande majorité, les vases ne sont pas ornés (fig. 8). Les décors les plus courants sont des cannelures horizontales superposées, que l'on retrouve sur les vases-ossuaires et sur les vases accessoires. Parmi les décors récurrents, l'impression à la cordelette, dessinant des lignes horizontales encadrant parfois des chevrons, a été rencontrée dans 12 sépultures. Connue dans la vallée du Tarn et celle de l'Agout¹⁰ et à Gourjade¹¹, ce décor est peu

répandu en Aquitaine. Un exemplaire a été signalé à Fauillet-Lagravière (sépulture 26). Dans le Bassin de l'Adour, il se retrouve à Sarbazan¹² et à Saint-Sever¹³ avec des compositions proches de celles de Mouliot. Il se place chronologiquement au VIII^e-VII^e s. a.C. et paraît donc attribuable à la phase ancienne de développement de la nécropole.

Le décor de cupules, parfois groupées par trois en trèfle, présent sur les vases-ossuaires et sur les vases accessoires, est fréquent dans la région d'Arcachon mais il existe aussi en Médoc, autour de Nérac ainsi que dans le piémont pyrénéen. Les datations proposées s'étendent du VII^e s. au V^e s. a.C. Une majorité d'auteurs le place entre 600 et 550 a.C. Les autres types d'ornementations sont des incisions courtes alignées et des demi-cercles concentriques (fig. 9 et 10). Des traces de peinture rouge ont été décelées sur 3 récipients.

Peu de vases sont munis de moyens de préhension : anses ou boutons. Les formes des plats sont assez standardisées ; rares sont les perforations, méplats ou cannelures intérieures. Leur taille n'est pas toujours en proportion avec celle du vase-ossuaire. Les traitements de surface contrastent entre l'extérieur, rugueux, et l'intérieur, parfaitement lissé. Les vases d'accompagnement sont des gobelets de dimensions réduites (fig. 11), façonnés avec soin, réservés à leur usage cérémoniel.

D'une manière générale, l'étude typologique des vases, incluant leur morphologie et leur ornementation, renvoie à des registres connus au premier âge du Fer dans un vaste espace du Sud-Ouest de la France.

10- Rayssiguier & Séguier 1984, 48.

11- Giraud 1988, 122.

12- Lagardère & Raymond 1984.

13- Merlet 2000.

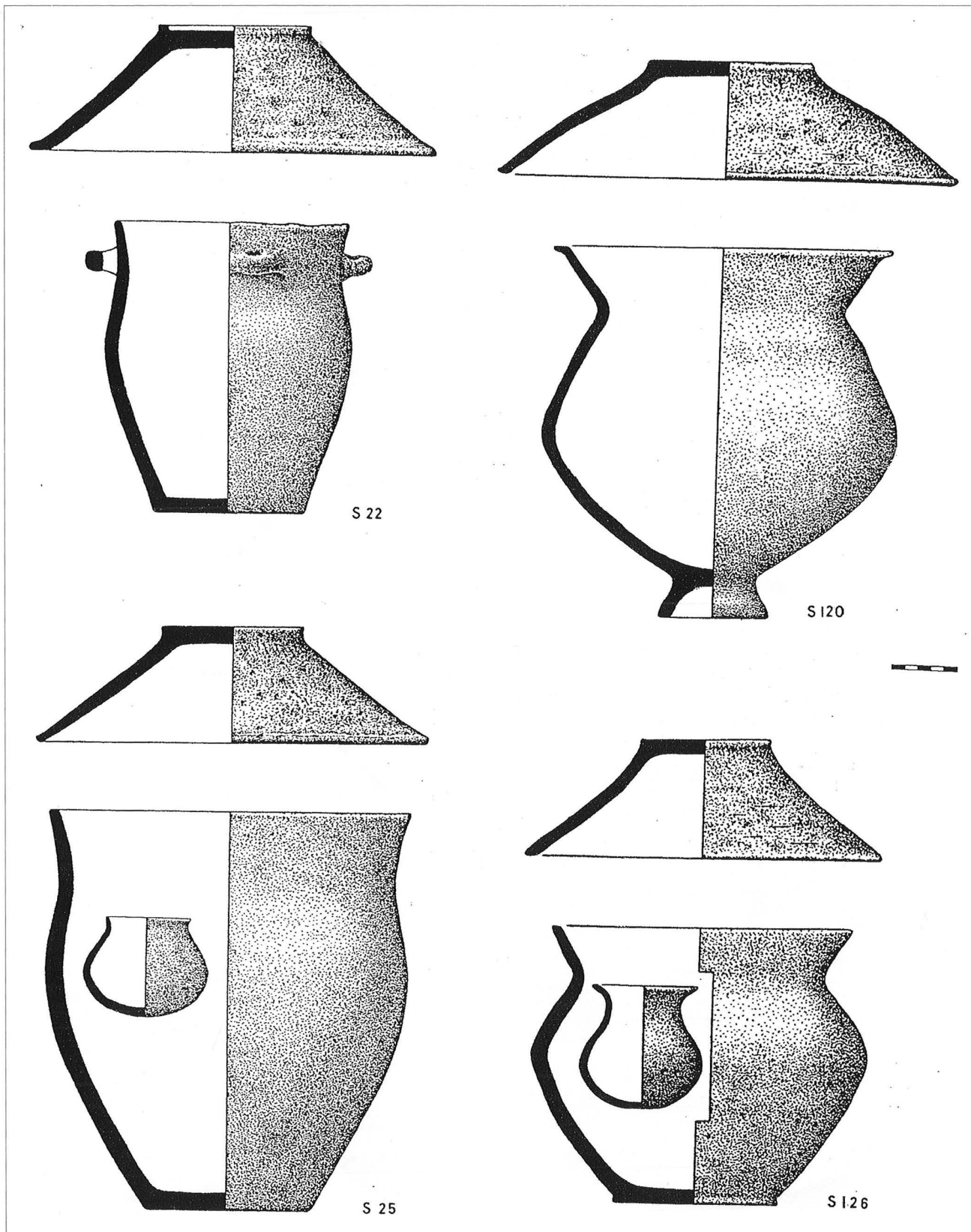


Fig. 8. Exemples de différents types de vases non ornés : mobilier des sépultures S 22, S 120, S 25 et S 126.

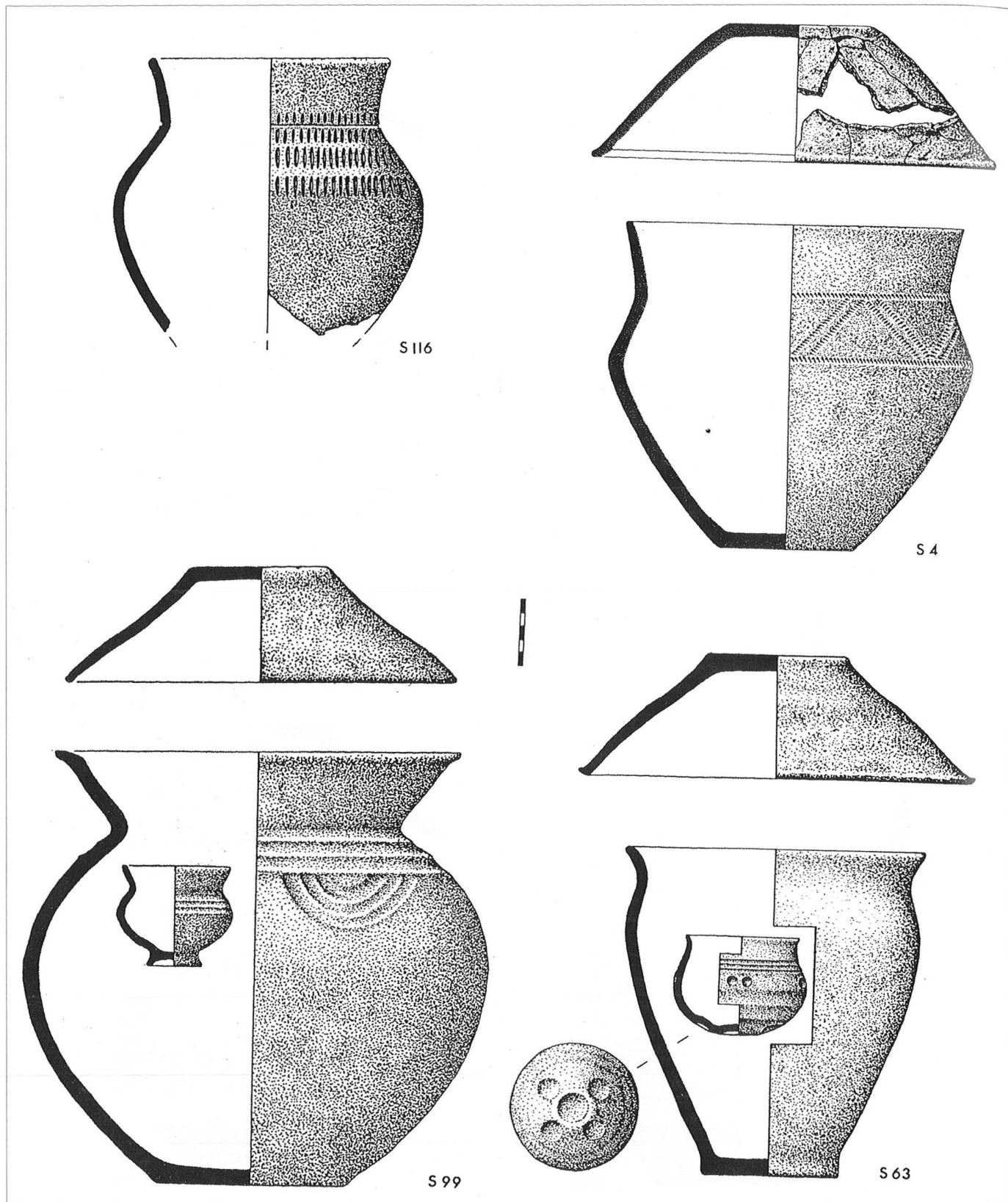


Fig. 9. Exemples de vases décorés : mobilier des sépultures S 116, S 4, S 99 et S 63.

2.2. Le mobilier métallique

Le mobilier métallique est rare et le plus souvent réduit à de menus fragments d'objets en bronze. Il est toujours lié à la présence d'un dépôt charbonneux dans la fosse. Aucune des sépultures sans charbons n'en a livré. On peut donc avancer que ces débris de bronze ont été ramassés avec les restes du bûcher funéraire et par conséquent que les morts (du moins certains d'entre eux) étaient incinérés avec leur parure.

Les objets découverts dans 6 tombes sont en partie identifiables. Trois sont des éléments de fibules : un ressort avec axe, un arc cintré tabuliforme, un ressort bilatéral à un seul sens d'enroulement et le départ de l'ardillon datable du VII^e s. a.C.¹⁴. Les autres sont des petits anneaux et de minuscules fragments de tiges à section quadrangulaire. Dans une zone de la partie ouest perturbée par le labour, a été recueillie une épingle en bronze à tête en croc et crennelée.

La rareté, pour ne pas dire l'absence, de mobilier métallique, notamment en fer, confirme que la chronologie ne s'étend pas au-delà des premières phases de l'âge du Fer.

Parmi le petit mobilier d'accompagnement, on note l'absence d'offrandes alimentaires. En revanche, dans 12 cas, un silex (lamelle, nucléus, éclat) a été placé ostensiblement contre le vase-ossuaire, dans 2 cas à l'intérieur. Pour 5 tombes, c'est un galet qui occupe la même position.

3. LES DÉPÔTS OSSEUX

L'incinération est le seul mode de traitement des corps reconnu à Mouliot. La couleur blanche des ossements indique une température de crémation supérieure à 650°. Les ossements résiduels ont été ramassés sur le bûcher avec soin, puisqu'ils ne sont pas mêlés de cendres ni charbons, puis placés dans le vase-ossuaire. Le degré de préservation des dépôts osseux dépend avant tout de leur protection par le vase : ainsi, une cinquantaine de dépôts seulement sont exploitables. Le poids moyen dépasse rarement



Fig. 10. Le vase-ossuaire de la sépulture S 122 portant un décor de cupules et de cannelures concentrique.



Fig. 11. Le vase accessoire est le plus souvent posé sur le dépôt d'ossements brûlés mêlés de sable à l'intérieur du vase-ossuaire. Ici, contenu de la S 34 : un gobelet à col éversé, pied annulaire et anse, ossements brûlés (18 g).

14 Mohen 1980, 72-73.

200 g, il peut se trouver réduit à une poignée d'ossements voire à quelques esquilles (fig. 11).

Lorsque les conditions de conservation sont bonnes, le rangement dans le vase-ossuaire montre un tri préalable : os du crâne au fond, os des membres et du tronc au-dessus. Une étude anthropologique est en cours (Sandrine Lenorzer). Elle devrait apporter des indications utiles sur le recrutement des défunts. Une première approche portant sur la moitié de l'effectif, appliquant les calculs d'indices pondéraux sur les sépultures intactes, montrait un pourcentage de membres proche de 80 % et de vestiges du crâne ne dépassant guère 20 %¹⁵. Avec toutes les réserves qui s'imposent, les individus incinérés seraient plutôt en majorité des adultes.

4. ÉLÉMENTS DE CHRONOLOGIE DU CIMETIÈRE ET ORGANISATION DE L'ESPACE FUNÉRAIRE

4.1. Une durée d'utilisation de deux siècles environ

Si l'on prend en compte la typologie comparative des vases, l'absence de mobilier métallique et les pratiques funéraires, les tombes les plus anciennes dateraient de la transition Bronze final/premier âge du Fer. À cette phase seraient rattachées les sépultures avec des vases à décor de cordelette et les fosses à grandes jarres. Leur localisation préférentielle dans la partie nord de l'espace cimétériel est d'ailleurs assez nette. Les sépultures les plus récentes se trouvent en périphérie, et surtout au sud du noyau initial : S 28, S 30, 33, 34, 35, 52, 63, plusieurs bien datées de 600-540 a.C. par le profil des vases contenus (vases hauts cylindriques de S 33, S 34, S 52).

Les tombes sont concentrées sur une superficie approximative de 3 000 m² (fig. 12). À titre de comparaison, à Fauillet-Lagravière, la quasi-totalité des tombes était inscrite dans un triangle isocèle dont les plus grands côtés mesurent 100 m et au Truc du Bourdiou à Mios, les 48 tombes mises au jour se répartissaient sur 1 800 m² environ¹⁶. Bien

entendu des tombes peuvent être placées très à l'écart du noyau de la nécropole.

La densité de tombes en certains endroits contraste avec le vide en d'autres endroits. Il y a bien des groupements comme S 52-S 64-S 65, par exemple, dont les mobiliers sont contemporains. L'interprétation de ces groupements nécessite un décryptage à la lumière de la chronologie, actuellement est en cours. Quant aux juxtapositions de tombes (S 40-S 41, S 42-S 43, S 81-S 82), l'étude anthropologique apportera peut-être quelque éclairage sur leur signification.

Le sédiment offrant sensiblement la même consistance meuble partout, les zones vides ne s'expliquent pas par des difficultés de creusement. Peut-être s'agit-il de contraintes paysagères : des îlots arborés ont pu perdurer pendant le fonctionnement du cimetière.

Le plateau de Mouliot comporte des limites naturelles : au nord, une rupture de pente assez marquée vers le talweg du ruisseau. À l'est, une pente également nette vers le ruisseau. La déclivité est beaucoup plus douce au sud, mais la raréfaction des tombes rencontrées à mesure que la fouille a progressé dans cette direction, conjuguée avec l'absence de vestiges retrouvés en surface après le labour, laisse supposer que la limite méridionale a été atteinte, même si aucune trace de délimitation matérielle périphérique telle que fossé ou palissade n'a été rencontrée.

Les réaménagements, s'il y en a eu, ne sont pas visibles. On ne peut faire état de destruction nette des structures antérieures. Cette constatation suppose que l'emplacement des tombes était connu, donc vraisemblablement matérialisé par un aménagement durable, pas forcément des tumulus. Un abandon prolongé du site, qui aurait entraîné la perte des repères des tombes existantes, semble exclu.

4.2. Le locus sud-ouest

Les travaux préalables au semis de pins de 1995 ont comporté le nivellement d'un baradaeu au sud-ouest de la parcelle avec arasement de la levée de terre et comblement du fossé, ramenant en surface des tessons. Une fouille de 30 m² a mis au jour ce qui restait d'une sole en argile cuite, mesurant environ 50 cm², faite d'une plaque non perforée de

15- Gellibert & Merlet 1999.

16- Peyneau 1926.

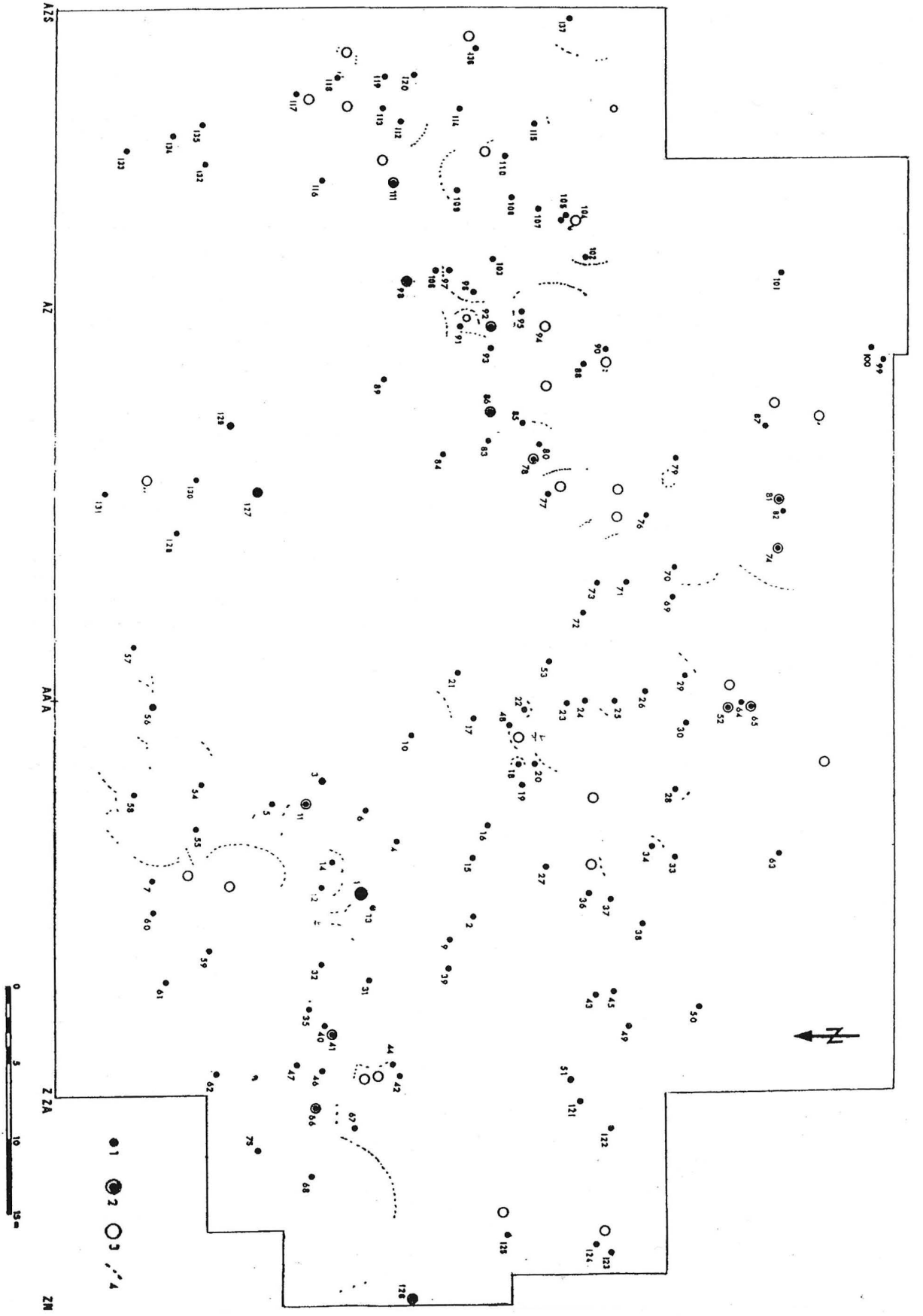


Fig. 12. Plan de répartition des sépultures et des autres structures.
 1. Sépulture avec fosse comblée par le produit de son creusement ; 2. Sépulture avec fosse comblée par un mélange de sable, de cendres et de charbons ; 3. Fosse remplie d'un mélange de sable, de charbons et parfois de rares débris osseux ou quelques tessons altérés ; 4. Alignement de pierres.

7 à 10 cm d'épaisseur. La plaque foyère reposait sur des pieds coniques en argile en façade et était surmontée d'un conduit (couronne ou cheminée). Autour, ont été recueillis des tessons issus de 14 vases appartenant au registre du mobilier domestique Bronze final/premier âge du Fer, mais pas suffisamment caractéristique pour pouvoir préciser davantage. La question se posait de savoir si nous étions éventuellement en présence d'une structure para-funéraire.

L'élargissement de la fouille de ce locus et une tranchée de 0,80 m de large, 60 m de long et 1 m de profondeur réalisée en direction du nord pour assurer la jonction avec la zone sépulcrale n'ont pas apporté de réponse, le décapage s'avérant sans résultat.

4.3. Tombes plates ou tumulus ?

Apparemment, Mouliot se place au nombre des nécropoles de tombes plates d'Aquitaine comme celles qui bordent la basse-vallée de la Leyre en Gironde : Pas de Pajot à Salles, Truc du Bourdiou à Mios, Balanos au Teich ou encore celles de la région de Nérac : Lagravière à Fauillet, Lesparre et les Ribérotas à Barbaste.

Certains auteurs ont tendance à considérer que les tombes plates étaient en réalité à l'origine le plus souvent surmontées de tumulus¹⁷. Ces derniers auraient été arasés par les travaux agricoles. Cette opinion est fondée sur des observations effectuées dans les vallées de la Garonne et de l'Aveyron. Elle s'appuie sur un certain nombre de critères, notamment l'absence de recoupement des sépultures et la répartition et l'espacement des tombes, la profondeur respective d'enfouissement des tombes et des pierres qui les entourent. La pertinence de ces critères mériterait d'être discutée plus longuement que ne l'autorise le cadre de cet article. En tirer une règle généralisatrice nous paraît en tout cas hasardeux. À Mouliot, plusieurs arguments conduisent à penser qu'il n'y a pas eu de tumulus. Les pins coupés préalablement au semis de 1995 avaient été semés 65 ans plus tôt, sans labour préalable. Même en admettant que la parcelle ait été cultivée antérieurement, soit avant 1930, les charrues

de l'époque n'ont pas pu niveler totalement des tumulus sur 4 000 m². Un tel arasement ne correspondrait pas aux pratiques agricoles alors en vigueur dans le Marsan et serait contraire aux constatations que nous faisons régulièrement depuis 15 ans sur les gisements protohistoriques de la région sablonneuse des Landes de Gascogne. Aucune trace visible n'apparaît non plus sur les photos aériennes du site. De plus, on explique mal, dans l'hypothèse d'un arasement, comment les alignements de pierres auraient pu se trouver épargnés.

Si l'on s'attache à analyser le niveau respectif des pierres et des tombes, on constate qu'à Mouliot les tombes sont généralement nettement plus profondes que les pierres. Les sépultures S 18, S 20 et S 21 font toutefois exception dans la mesure où le couvercle est au même niveau que la base des pierres d'arcs voisins. On ne peut pour autant conclure avec certitude à la présence d'une superstructure, ces 3 sépultures étaient peut-être simplement faiblement enfouies.

L'idée a été émise que les alignements de pierres constitueraient une "couronne externe d'un tertre, où les pierres permettent généralement de retenir une masse de terre au-dessus de la fosse sépulcrale"¹⁸. Ici les pierres sont parfois de taille réduite et les alignements très partiels, ne paraissant pas aptes à remplir une fonction de maintien des terres. Certes, des couronnes de pierres périphériques ont pu servir de simple délimitation du recouvrement. Cependant, beaucoup de tumulus de sable ou de terre en sont dépourvus. Il existe autour de Mont-de-Marsan des nécropoles tumulaires, comme celle des Treize Pouys à Sarbazan (54 tumulus) à 15 km seulement à vol d'oiseau de Mouliot et celle de Benquet (4 tumulus) à 9 km de Mouliot, parfaitement préservées. Parallèlement, il existe aussi des nécropoles de tombes plates, sans la moindre trace de tumulus et sans la moindre pierre. Plusieurs viennent d'être découvertes ces dernières années, comme Le Bigné-unité 5 à Beylongue¹⁹. Or les unes et les autres sont implantées sur des parcelles sablonneuses occupant des positions topographiques semblables ayant subi depuis plus d'un siècle des contraintes culturelles identiques. On voit mal quels phénomènes

17- Giraud 1994.

18- Roger 2002.

19- Barrouquère et al. 2003.

expliqueraient que les tumulus aient été intégralement préservés sur certaines et totalement arasés sur d'autres. Ne peut-on simplement admettre que l'attention ne s'était pas portée jusqu'alors sur les tombes plates, plus difficiles à repérer que les tumulus ? Reconnaissons malgré tout que cette dualité de formes de sépultures pour des nécropoles contemporaines et géographiquement proches pose un sérieux problème.

4.4. Des indices de fréquentation antérieure et postérieure

En dehors des aires sépulcrales, la fouille a rencontré quelques vestiges marquant un passage sur la parcelle des populations humaines depuis la Préhistoire jusqu'au Moyen Âge.

Dans la partie nord-est, ont été découverts des indices du Paléolithique : biface moustérien à talon réservé, produits divers de débitage, nucléus, lames, et du Néolithique : 4 haches polies entières ou fragmentaires, petits grattoirs sur éclats, meules en grès. Le site a aussi été fréquenté durant l'Antiquité. Outre des tessons de céramiques répartis de manière aléatoire (sigillée, céramique commune), un petit dépôt de l'Antiquité tardive ou du Haut Moyen Âge (4 vases avec de la *tegula*) a bousculé le sommet de la sépulture S 118.

Une occupation du promontoire au Bronze final est probable. Elle est suggérée par la découverte de tessons ornés de cannelures, métopes, incisions parallèles, cercles imprimés, traits poinçonnés, ainsi que de fragments de torchis, de sole démantelée et des scories. Malheureusement, ces vestiges ont été recueillis dans des zones perturbées par le labour forestier, de sorte qu'aucun sol intact ou suffisamment organisé n'a été mis en évidence. Ces circonstances sont d'autant plus préjudiciables qu'il aurait été utile de savoir si une éventuelle relation pouvait être établie entre ces vestiges et le choix du lieu d'implantation de la nécropole.

CONCLUSION

La coexistence apparente, dans un même secteur géographique, de nécropoles de tombes plates et de nécropoles tumulaires est un sujet de réflexion et de discussion loin d'être clos.

Le repérage de l'habitat est une autre question à résoudre. Ceux qui enterraient leurs morts à Mouliot vivaient sans doute en un lieu peu éloigné. Pour l'instant, leurs habitations n'ont pas été repérées. Des occupations de nature mal définie du Bronze final et de l'âge du Fer ont été mises en évidence sur la commune voisine de Bougue, mais déjà à 2,5 km au nord de Mouliot²⁰. Même lacunaires, les documents apportées par la fouille du "locus sud-ouest" incitent à mener des investigations dans un environnement proche.

La position géographique de Laglorieuse dans le Bassin de l'Adour, intermédiaire entre les grands ensembles funéraires du Tursan, de Chalosse et du Pont-Long au sud, de la région d'Arcachon au nord et de la région de Nérac à l'est, place Mouliot à un carrefour d'influences possibles. L'Adour a-t-elle joué un rôle de frontière, à certaines périodes, entre le piémont pyrénéen et la Grande-Lande, deux domaines aux sols bien différents²¹ ?

Alors que l'archéologie funéraire ne bénéficiait pas en Aquitaine de données récentes, la fouille de Mouliot vient apporter une somme d'informations précieuses. Les résultats de cette opération et ceux des recherches effectuées actuellement en plusieurs secteurs du Bassin de l'Adour devraient donc ouvrir des perspectives nouvelles pour les recherches sur la Protohistoire dans la région.

20- Gardes 1991.

21- Escudé-Quillet 1998.

Bibliographie

- Barrouquère, H., J.-C. Merlet et D. Vignaud (2003) : "Prospections et sondages sur les communes d'Arengosse et Beylongue (Landes)", *Archéo. des Pyr. Occid. et des Landes*, 22, 135-155.
- Beyneix, A., A. Dautant et Y. Marcadal (1995) : *Fauillet, Lagravière : une nécropole à incinération protohistorique en Agenais*, Préhistoire Quercynoise Suppl. 1.
- Crochet, H. et J.-P. Mohen (1971) : "Protohistoire de Vayres (Gironde), d'après les récentes découvertes ; I – Généralités et Ier âge du Fer", *Rev. Hist. et archéo. du Libournais*, 139, 2-20.
- Dautant, A., J.-F. Garnier et Y. Marcadal (1980) : "Un habitat du Premier âge du Fer à Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne)", *Bull. Soc. Préhist. Française*, 77, n° 5, 152-160.
- Dautant, A., Ph. Jacques, A. Lesca-Seigne et J. Seigne (1983) : "Découvertes protohistoriques récentes près d'Arcachon, Gironde", *Bull. Soc. Préhist. Française*, 80, 188-192.
- Dedet, B., E. Mahieu et L. Sauvage (1997) : "L'espace culturel et funéraire du premier âge du Fer de Vestric en Languedoc oriental (Vestric-et-Candiac, Gard)", *Bull. Soc. Préhist. Française*, 94, 581-608.
- Duday, H. (1989) : "La nécropole du Peyrou à Agde (Hérault). Étude anthropologique", *Rev. Archéo. de Narbonnaise Suppl.* 19, 459-472.
- Escudé-Quillet, J.-M. (1998) : *Du complexe pyrénéen au complexe sud-aquitain : la fin de l'âge du Bronze et l'âge du Fer de l'Aquitaine méridionale*, Thèse.
- Gardes, Ph. (1991) : *Complexe fortifié de Castet, commune de Bougue (Landes)*, Rapport de sondages, SRA Aquitaine.
- Gellibert, B. et J.-C. Merlet (1999) : *Mouliot, commune de Laglorieuse (Landes), fouille de sauvetage urgent 1995-1997*, DFS, SRA Aquitaine.
- (1999) : "L'habitat du Bronze final de Pouyblanc 2 à Canenx-et-Réault (Landes)", *Archéo. des Pyr. Occid. et des Landes*, 18, 113-130.
- Giraud, J.-P. (1998) : "La nécropole protohistorique de Gourjade à Castres, note préliminaire", in : *Peuplement et vie quotidienne depuis 10 000 ans / 10 ans d'archéologie tarnaise*, 115-123.
- Giraud, J.-P., A. Beyneix, E. Ladier et Y. Marcadal (1994) : "Les sépultures de plaine de l'Aquitaine : tumulus et tombes plates. L'âge du Fer en Europe occidentale, Actes du XV^e colloque de l'AFEAF, Agen, 1992, Aquitania, 12, 12-138.
- Lagardère, G. et P. Raymond (1984) : "Le matériel archéologique de la nécropole de Sarbazan (Landes), I^{er} âge du Fer", *Bull. SPF*, 81, n° 8, 253-256.
- Marcadal, Y. et A. Beyneix (1992) : "Les nécropoles à incinération du premier âge du Fer de Barbaste (Lot-et-Garonne)", in : *Les Celtes, la Garonne et les Pays Aquitains*, Agen, 42-43.
- Merlet, J.-C. (2003) : "La sépulture à incinération du Moulin de Papin à Saint-Sever (Landes)", *Bull. Soc. Borda*, 459, 463-470.
- Mohen, J.-P. (1980) : *L'âge du Fer en Aquitaine*, Mémoire n° 14, SPF.
- Mohen, J.-P. et A. Coffyn (1970) : *Les nécropoles hallstattiennes de la région d'Arcachon (Gironde)*, Bibliotheca Praehistorica Hispana, Madrid.
- Peyneau, B. (1926) : *Découvertes archéologiques dans le Pays de Buch*, Bordeaux, Féret, I-III.
- Roger, J. (2002) : "Nouvelles données sur la nécropole protohistorique du Pas de Pajot à Salles", *Rev. Archéo. de Bordeaux*, 93, 57-62.
- Rayssiguier, A. et J.-M. Séguier (1984) : "La nécropole du I^{er} âge du Fer de Barthou, Lautrec (Tarn) et la chronologie des champs d'urnes tarnais", *Aquitania*, 2, 37-58.
- Roussot-Larroque, J. et A. Villes (1988) : "Fouilles pré- et protohistoriques à La Lède du Gurp (Grayan-et-l'Hôpital, Gironde)", *Rev. Archéo. de Bordeaux*, 79, 19-60.